

**Vœu soumis au vote du Comité Social d'Administration de l'académie de Nancy-Metz, 25 janvier 2023**

Les représentants des personnels au Comité Social d'Administration de Nancy-Metz refusent la suppression, à la rentrée 2023, de **150 postes** dans notre académie (dont 85 enseignant.es du 1<sup>er</sup> degré, 54 dans les collèges et lycées, 9 emplois de personnels administratifs et 5 emplois de personnels direction).

Ils dénoncent plus particulièrement l'insuffisance des moyens attribués au premier degré dans le **département des Vosges** ; département qui, à lui seul, supporterait 6,7 % du total national des suppressions d'emplois d'enseignant.es du 1<sup>er</sup> degré et la moitié des suppressions de postes de l'académie. Ils demandent une plus grande équité territoriale.

Ils demandent l'annulation de la **suppression de 6 formations de BTS tertiaires** à la rentrée 2023, suppressions injustes qui ne sont motivées que par les suppressions de postes.

Ils demandent au Ministre de l'Éducation Nationale d'**attribuer à l'académie Nancy-Metz des moyens supplémentaires** pour : améliorer les conditions d'enseignement et d'apprentissage des élèves, réduire les inégalités scolaires, améliorer le remplacement, renforcer l'offre de formation et créer des postes de personnels administratifs, d'enseignant.es spécialisé.es, de psychologues, d'infirmier.es et d'assistant.es social.es, à hauteur des besoins, partout dans l'académie et dans tous les départements.

Vote POUR : 9 ; Vote CONTRE : 0 ; Abstention : 1